



Compte rendu Entretien Intersyndicale France 3 pôle Sud ouest

Avec les conseillers de la ministre de la Culture

vendredi 30 novembre 2012

Ce compte rendu se veut le plus fidèle possible et reprend donc parfois « in extenso » les propos des uns ou des autres.

Avant d'en entamer la lecture, voici quelques éléments importants : sur les régions, la tutelle réfléchit effectivement à trois scénarios différents, qui auront des impacts soit au niveau national de France 3, soit au niveau des régions. La Tutelle n'a pas encore acté son choix, mais nous avons senti que le bras de fer avec Bercy était difficile, les Finances souhaitant plutôt réduire le maillage territorial de France 3. Les trois options envisagées sont :

- 1 – Gérer la contrainte budgétaire en région en recentrant sur l'info au détriment des programmes régionaux
- 2 – Réduire le maillage régional pour faire des économies en fermant des bureaux excentrés et des locales
- 3 – Développer les programmes régionaux mais en redéployant du national vers le régional avec plus d'autonomie des antennes régionales sur la programmation.

Concernant l'éviction des non permanents, la Tutelle n'a pas semblé émue de la situation. Un seul mot d'ordre : réduire encore le recours en non permanent et trouver le potentiel en interne, sur les permanents.

Représentants du Ministère de la Culture : Daniel Guérin, conseiller aux affaires sociales ; Kim Pham, conseiller audiovisuel et cinéma.

Intersyndicale France 3 pôle Sud Ouest : Pierre Mouchel, Luc Tazelmati, Anne-Laure Tuailon, un représentant du collectif des précaires de France 3 Midi-Pyrénées.

Délégation Intersyndicale : *Avant de d'entamer l'entretien, l'intersyndicale plante le décor. Dans le sud ouest, un plan d'économies drastique nous est tombé dessus à la fin de l'été pour tenter de finir l'exercice à l'équilibre. Les personnels CDD dont beaucoup ont 10, 15 voire 20 ans d'ancienneté, ont pris ces mesures de plein fouet et nombre d'entre eux sont aujourd'hui sans travail, certains dans l'incapacité de payer leur loyer, sous menace d'expulsion. Cela va s'amplifier dans les mois qui viennent, d'autant plus que dans les récents courriers envoyés*

en réponse aux élus locaux qui s'inquiétaient pour l'avenir de la dimension régionale de France 3, Mme Filipetti écrit : « il faudra amplifier les efforts pour réduire la masse salariale des non permanents dès le début de 2013 ». Le Pdg de FTV a évoqué l'impossible équation budgétaire 2013 au Sénat le 24 octobre. Un mois plus tard, le 29 novembre, en Comité de Groupe, il explique exactement la même chose. Nous en sommes donc au même point : il manque 150M€, cela est très préoccupant. Nous craignons donc le pire pour les programmes régionaux et les personnels, CDD comme CDI.

FTV n'a jamais embauché à hauteur de ses missions, notamment en région. Aujourd'hui, en évinçant les non permanents, l'entreprise se met en position de ne plus avoir les moyens de fabrication, à hauteur de ses missions. Comment la Tutelle compte-t-elle répondre à cette réalité ?

Les conseillers : Kim Pham fait un rappel sur le financement de FTV, historique sur les recettes en 2007, puis 2011.

2007 : 2,9Milliards d'€ de recettes (2,1Milliards d'€ de redevance, 860 Milliards d'€ de publicité)

2011 : 2,1Milliards d'€ de redevance, les recettes de publicité chutent à 425Millions d'€, 400 Millions d'€ de dotation budgétaire supplémentaire de l'Etat.

La redevance est la recette la plus stable et pérenne. Amendement Assouline au Sénat sur la redevance, ajout de 2 euros, permet d'ajouter 50 Millions d'euros de redevance, qui seront intégralement versées à FTV. La redevance sera donc de 131 euros. Il faudra aussi élargir l'assiette de la redevance. La loi de 2009 a fragilisé FTV.

Délégation intersyndicale : *Pourquoi FTV est plus impactée par les économies à réaliser dans le service public ?*

Les Conseillers : Parce que FTV a plus de marge de manœuvre, plusieurs leviers sont activables, notamment au niveau des coûts de structure, et des recettes.

Sur les coûts de structure, des économies sont possibles : il faut alléger l'armée mexicaine, FTV devra travailler sur les couches de sur-encadrement. Mais aussi avoir plus de souplesse sur le personnel et favoriser le forfait jour.

Délégation intersyndicale : *question souplesse, les salariés sont déjà bien rodés (planning connu à 17h le vendredi, travail les WE, les fériés). Quant aux économies, il faut savoir que sur le pôle Sud Ouest, il y a aujourd'hui 32 postes gelés (techniciens, journalistes, administratifs), alors que le nombre de postes d'encadrement a presque doublé depuis 2010 avec la création de la nouvelle structure (de 15 à 28) en intégrant les cadres du pôle plus ceux des antennes.*

Sur le financement, pourquoi ne pas étudier le retour de la publicité jusque 21H en l'articulant avec son retrait des programmes enfance ? Ne vaut-ils pas mieux exposer les adultes que les

enfants ? En plus cela donnera de l'air au niveau du financement. Et il y a aussi la question des droits puisque FTV ne détient aucun droit sur les œuvres qu'elle finance.

Les conseillers : sur les recettes, il faut faire bouger le curseur sur les décrets Tasca, afin que FTV puisse récupérer le fruit de la commercialisation des émissions qu'elle produit. FTV distribution est en déficit de 1Million d'€, ça n'est pas normal. Sur la publicité, cette proposition est intelligente, on y songe aussi. Sur les 420M€, ils vont naturellement baisser.

Intersyndicale : quand ?

Les conseillers : C'est déjà sur les rails. MC Blandin, présidente de la commission culture du Sénat a ouvert un débat à ce sujet, il faut que cela avance, certains producteurs sont prêts à avancer sur cette voie. **Mais avant de parler financement, la Tutelle veut que les missions soient redéfinies.** Nous voulons aussi travailler sur le parrainage et le placement de produit, dans les jeux notamment

Délégation intersyndicale : *concernant les missions régionales, est ce que ce gouvernement de gauche va définir ce que doit être France 3, et se déterminer sur l'identité de France 3 ? Une chaîne généraliste avec des décrochages régionaux quand Paris le décide ? Ou alors une chaîne des régions, avec des émissions nationales ? Pourquoi le projet de régionalisation proposé par Pflimlin a été retoqué ?*

Les conseillers : ce projet était trop couteux, il se juxtaposait avec la structure actuelle de France 3, chaîne nationale. Il n'était pas possible de multiplier les équivalents du modèle Corse Via Stella, en maintenant le niveau actuel des charges de France 3. Il faut réfléchir à un autre modèle, mais une chose est sûre, il faut que les régions aient une plus grande autonomie de programmation.

Les audiences des régions s'érodent et il n'est pas possible de continuer ainsi, sinon, dans quelques années, n'importe quelle Tutelle n'aura même pas besoin de se justifier pour supprimer des éditions locales, des JT régionaux ou des programmes régionaux.

Délégation intersyndicale : *Les audiences s'érodent mais on ne laisse pas de créneaux intéressants aux régions, toujours des décrochages très tardifs. On ne laisse pas non plus le temps aux émissions de trouver leur public. Regardez Midi en France, émission nationale qui fait le tour des régions. On lui a laissé le temps, elle est restée plus d'un an à moins de 5%, elle est maintenant entre 8 et 10%. Et les programmes régionaux, il n'y en a déjà plus.*

Les conseillers : (protestation) affirment le contraire.

La délégation intersyndicale fournit alors les grilles d'antennes, le constat est flagrant. Seule la voix est libre, émission politique hebdomadaire, programme hors info, est encore diffusée sur les périmètres administratifs des régions. Ce que la direction de FTV appelle des

programmes régionaux, sont en fait des programmes diffusés ou rediffusés sur plusieurs régions, voire sur le pôle entier, et leurs contenus ne traitent pas forcément de ce qui se fait sur les territoires régionaux.

Délégation intersyndicale : *si les audiences s'érodent, la Tutelle doit s'interroger sur les mutualisations des JT, des éditions, sur les rediffusions à gogo, sur le comblement des créneaux infos par des sujets venus de toutes la France. Contrairement à ce que notre direction affirme et à ce que relaie la ministre auprès des députés et sénateurs, les éditions locales supprimées durant les vacances n'ont pas été pas remplacées dans les JT régionaux par des sujets traitant des territoires locaux (l'intersyndicale fournit les conducteurs des éditions locales diffusées sur les antennes du pôle Sud Ouest florilège de sujets de toutes les régions de France, en fait le programme de France 3 SAT). Quant aux audiences des éditions locales, elles ont remonté depuis que l'horaire de diffusion est mieux positionné. Le positionnement cohérent des créneaux de diffusion est donc primordial. Aujourd'hui, les antennes régionales n'ont pas d'autonomie de décision sur les décrochages.*

Délégation intersyndicale : *le téléspectateur n'est pas dupe, et le citoyen, payeur de la redevance, ne va pas accepter que celle-ci augmente alors qu'il y a baisse de la qualité du service public audiovisuel, et disparition du maillage régional, des émissions en région.*

Les conseillers : la fermeture des locales serait un recul du service public. Ils sont conscients que le maillage territorial est nécessaire à la qualité de l'information. Mais un statu quo posera problème. Lors des réunions interministérielles sur le sujet, nous avons plusieurs approches pour les régions de France 3 :

- On prend l'existant et on gère la contrainte en supprimant les programmes régionaux et en recentrant sur l'info
- On touche au maillage en fermant des Bureau et des locales même si cela est un recul du service public
- On pousse les curseurs en région mais on finance en redéployant du National. Réflexion sur les réallocation de moyens. On regarde comment donner plus d'autonomie de programmation en région.

Mais notre principe sera d'inscrire dans le COM ce qui pourra être financé.

Délégation intersyndicale : *Les restructurations, les réorganisations de service se font à la hache, sans tenir compte des aspects humains. Le risque psychosocial est élevé alors qu'en parallèle l'entreprise déploie beaucoup d'énergie à communiquer sur son plan de prévention. L'entreprise lance des mutations technologiques sans se soucier du personnel, des reconversions notamment.*

Il n'y a jamais eu de gestion prévisionnelle de l'emploi, et aujourd'hui, l'entreprise liquide ses non permanents pourtant embauchés depuis des années. Et comment allons-nous faire pour fabriquer des émissions, puisque les effectifs permanents d'opérationnels sont en baisse ? 32 postes gelés sur le pôle Sud Ouest ! Même l'info n'a plus les moyens. Ces non permanents participaient à la production des émissions parce que l'entreprise n'avait jamais embauché à hauteur de ce qui était nécessaire. Comment fait-on, puisque les non permanents qui participaient à la production des émissions, JT ou programmes, sont évincés ? Nous n'avons plus assez de personnels pour produire.

Nous fournissons un état des anciennetés des salariés de Midi-Pyrénées. Les chiffres attestent des anciennetés et des jours de collaboration très élevés.

Les conseillers : ce n'est pas normal que l'entreprise utilise depuis des années un volant aussi important de non permanents pour ses besoins de production (11% d'intermittents, plus les occasionnels). Il faut pérenniser, mais assainir le régime des intermittents qui ne peut servir au confort des employeurs, en faisant peser les charges sur la solidarité nationale. Ce taux de précarisation est un problème aussi pour la pérennité du régime d'indemnisation. Il faut corriger les abus. On doit assainir. L'entreprise doit trouver en interne ses ressources.

Intersyndicale : on ne laissera pas les personnels cdd être la variable d'ajustement. Les procédures aux prud'hommes s'intensifient et cela va couter cher à l'entreprise si une étape de régularisation n'est pas effectuée.

Kim Pham : « Il faut faire de la télévision, virgule(sic) et des économies. »

Daniel Guérin, conseiller aux affaires sociales, annonce que l'entretien qui est clos.

Durée du rendez-vous : 1h20